

l' Union Démocratique Bretonne présente à vos suffrages



P. LAVANANT

Pierre

LAVANANT

35 ans — Ingénieur

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous habitez le canton de Perros-Guirec et vous avez à élire votre conseiller général.

VOUS ETES PARENT : vos fils et vos filles grandissent. Ils poursuivent peut-être leurs études. Vos enfants sont attachés à vous, sont attachés à cette région de la côte et à la Bretagne. Mais, même avec des diplômes, ne seront-ils pas dans l'obligation de s'exiler, faute de trouver un emploi sur place ?

VOUS ETES RETRAITE : vous avez le droit au repos et au respect. Mais vous souffrez d'être privé de vos enfants qui sont à Paris ou ailleurs. Pourquoi n'y a-t-il pas du travail pour tous en Bretagne ? Pourquoi faut-il vieillir avec ses enfants au loin ?

VOUS ETES TRAVAILLEUR (salarié ou à votre compte) : vous mesurez tous les jours les difficultés de conserver votre emploi, que vous travailliez sur la zone industrielle de Lannion, dans le commerce, l'artisanat ou l'agriculture, la pêche ou la marine marchande, les carrières ou le bâtiment. Vous êtes peut-être rémunéré au plus bas prix parce que le taux de chômage en Bretagne (10 % de la population active) ne permet pas d'être trop exigeant. Pourquoi ?

Vous faites partie des **100.000 CHÔMEURS BRETONS**. Vous aspirez à trouver du travail et à en trouver sur place. Le chômage est-il une fatalité ?

VOUS ETES DES BRETONS, d'origine ou d'adoption, pour la majorité d'entre vous et vous êtes très attachés à votre pays, la Bretagne. Vous êtes conscients de la nécessité de défendre votre cadre de vie, votre culture, que vous savez menacés dans leur richesse et leur originalité.

N'est-il pas temps de réagir ?

Accepterons-nous le déclin de la zone industrielle de Lannion ?

Accepterons-nous l'isolement du Trégor que prépare la S.N.C.F. malgré les manifestations qui ont rassemblé des milliers de personnes en gare de Plouaret ?

Accepterons-nous davantage les implantations de centrales nucléaires décidées contre le gré des populations ?

Accepterons-nous que puisse se reproduire des catastrophes telles que celle de l'échouage de l'Amoco-Cadiz, il y a juste un an le 17 mars ?

Accepterons-nous toujours que notre avenir dépende complètement de décisions prises ailleurs ?

N'est-il pas prudent et plus juste de décider sur place en connaissance de cause ?

**Pour vivre et travailler en Bretagne
il faut décider en Bretagne**

Pour cela, votez en confiance le 18 Mars pour

Pierre LAVANANT

candidat de l'Union Démocratique Bretonne

au Conseil Général pour votre canton de Perros-Guirec



Vu le candidat,